



GENETTE

Genetta genetta (Linné, 1758)

genetta : latinisation du français genet ¹

Animal,
Vertébrés,
Mammifères,
Carnivores,
Viverridés (furet)

Espèce intégralement protégée depuis 1972

Distribution et population

L'aire de répartition de la genette concerne la plus grande partie de l'Afrique sous-saharienne et le sud-ouest du continent européen : Portugal, Espagne, Iles Baléares et France (sauf en Corse). Quelques individus, probablement fugitifs, ont été observés en Allemagne, Belgique et Suisse, ce qui explique certaines mentions enregistrées en France, loin de l'aire de répartition connue.

L'essentiel des populations françaises de genettes est cantonné au sud de la Loire et à l'ouest du Rhône. Cette espèce est en expansion dans notre pays, notamment dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'azur.



Van Den Brinck, 1971

Biologie

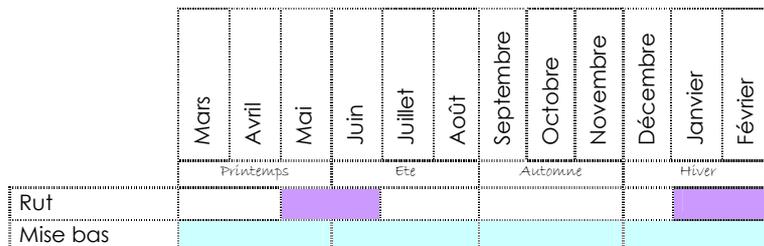
	♂	♀
Poids	1,4 à 2 kg	1,7 kg
Longueur tête et corps	47 à 58 cm	39 à 51
Longueur queue	39 à 48 cm	39 à 44 cm
Durée de vie (longévité)	13 ans (captivité) ²	

La genette ressemble à un chat, plus court sur patte avec un corps plus mince, élancé et une queue plus importante représentant la moitié de la longueur totale. Son pelage est taché de noir sur fond clair avec une raie noire continue tout le long de l'épine dorsale et 4 à 5 rangées de taches noires longitudinales sur les flancs. La queue est rayée de 9 à 12 anneaux noirs. La tête surmontée de deux oreilles proéminentes et ovales (4,5 cm) présente un museau pointu et entouré d'une tache noire. Le dimorphisme sexuel est peu marqué.

Activité saisonnière et reproduction

Le rut de la genette se situe en janvier-février et un rut secondaire existe en mai-juin. Ces périodes ne sont toutefois pas fixes et les naissances peuvent avoir lieu toute l'année. La gestation est de 70 jours. La reproduction de la genette est caractérisée par une prolificité faible (une à deux portées par an de 2 à 3 jeunes) et une maturité sexuelle tardive (2 ans). Si la dynamique de population est méconnue, notamment le taux de survie par classe d'âge et de sexe, la genette fait partie des espèces à stratégie de reproduction lente comme la fouine et la martre.

Maturité sexuelle	2 ans
Nombre de portée / an	1 à 2
Nombre de petits / portée	2 à 3
Durée de la gestation	70 jours
Taux de survie juvénile	?
Taux de survie adulte	?
Sex-ratio (à la naissance)	50% ♂ - 50% ♀
Structure des populations	?



Activité journalière

La genette est un animal totalement nocturne.



¹ CABARD P. & CHAUVET B., 1998. Etymologie des noms de mammifères. *Eveil Nature*. 239 p.

² voire 34 ans, pour la plus vieille genette signalée en captivité (LIVET F. & ROEDER J.J., 1987)



Organisation sociale et spatiale

Il semblerait que le système social repose sur la territorialité intra-sexuelle : mâles et femelles adultes vivent en général en solitaires et le territoire d'un mâle peut couvrir celui d'une ou de plusieurs femelles. Les femelles élèvent seules les jeunes qui sortent au bout de 2 mois. Le sevrage et la phase de dispersion débute vers 5-6 mois, caractérisée par un éclatement de la portée en période de nourrissage. Les territoires varieraient de 62 à 106 ha. De plus, la genette semble avoir un territoire précis sur lequel elle possède des repères régulièrement fréquentés : gîte principal, axes de déplacements, emplacements de défécations et de marquage. Ces marquages sont de trois types : par l'urine et les glandes périnéales, par frottement des flancs, par frottement des pattes postérieures.

Régime alimentaire

La genette est un carnivore strict dont le régime est principalement composé de petits mammifères et en particulier des mulots (49 à 78 %). Les rares fois où ce pourcentage est plus faible, il est complété par des mammifères de taille moyenne (écureuils, loirs). Les oiseaux sont les proies secondaires les plus régulières. Son régime alimentaire indique qu'elle se nourrit en partie dans la strate arbustive ou arborée.

Habitat

La genette peut fréquenter des milieux variés, caractérisés par la présence de formations végétales fermées et la présence de ressources alimentaires adéquates. En France, on la rencontre dans les garrigues basses et sèches, mais aussi dans les milieux rocaillieux ou escarpés, fermés et couverts de forêt, de taillis ou de végétation arbustive, souvent à proximité de points d'eau. Elle peut également habiter les bocages humides, préférentiellement les vallées composées de nombreux bois, de friches et d'un réseau dense de haies. Les gîtes se trouvent le plus souvent dans des amas rocheux, des anfractuosités rocheuses, des grottes, des arbres creux, des ruines, mais également au sommet d'arbres élevés comme le chêne pubescent, le châtaignier, les épicéas et les pins.

Menaces

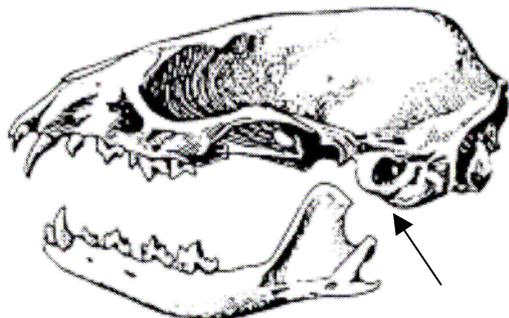
Si les menaces pouvant affectées les populations de genettes restent imprécises, la diminution progressive de l'activité de piégeage en France jusqu'à son arrêt définitif en 1972 pourrait expliquer en grande partie la reconstitution des populations constatée aujourd'hui.

Impacts sur le milieu ou les activités humaines

Les différentes études menées à ce jour montrent que les prélèvements effectués par les genettes sur les élevages domestiques et sur le petit gibier sont très limités.

Indices de présence

Le crâne



Formule dentaire de la genette				
3	1	4	2	40
I	C	PM	P	
3	1	4	2	

La boîte crânienne est étroite. La bulle typanique comporte deux loges et est allongée antéro-postérieurement.

Crâne de genette (d'après Saint-Girons, 1973)³

³ SAINT-GIRONS M-C, 1973. Les mammifères de France et du Bénélux. Paris : Doin.

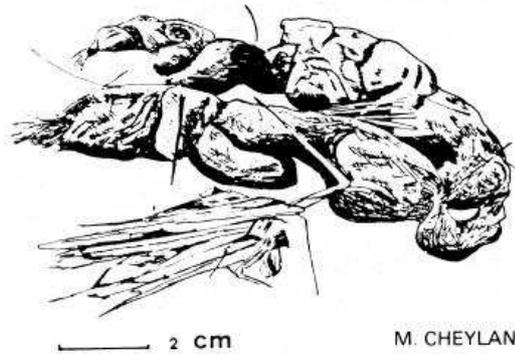


Les empreintes et voies

La genette a cinq doigts à chaque patte et les griffes semi-rétractiles, ne marquent pas sur les empreintes. La trace du pied avant mesure 2,5 cm de large et 3 cm de long et celle du pied arrière 3 cm de large sur 3 cm de long. Les quatre doigts supérieurs sont disposés régulièrement en éventail au-dessus de la pelote plantaire et le cinquième doigt, plus petit, est nettement excentré. Il arrive fréquemment que le cinquième doigt ne marque pas et la trace de la genette ressemble alors à s'y méprendre à celle d'un chat domestique.

Les fécès et les crottiers

C'est l'indice le plus aisément observable et qui ne permet guère de confusion. La genette dépose régulièrement ses excréments dans des endroits fixes ou « crottiers » qui peuvent être très importants avec plusieurs dizaines d'excréments sur une surface de 0,5 à 1,5 m². Ils se situent le plus souvent sur des rochers et des fourches d'arbres dominant le paysage alentour, particulièrement dans les éboulis rocheux ou les rebords de falaises.



Les fécès sont très grosses : elles font 1,5 à 2 cm de diamètre et il n'est pas rare que leur longueur dépasse 20 cm. Elles sont généralement repliées sur elles-mêmes et se terminent quelques fois par une touffe de brins d'herbe liés. A l'état frais, elles sont noirâtres et n'ont pas d'odeur forte. Elles blanchissent rapidement et deviennent friables, libérant les os, les plumes, les poils et les herbes qui la composent.

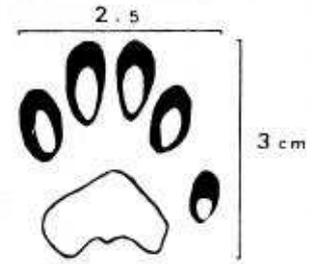
Bruits et cris

La Genette miaule, crache et grogne comme un chat mais apparemment seuls les jeunes ronronnent.

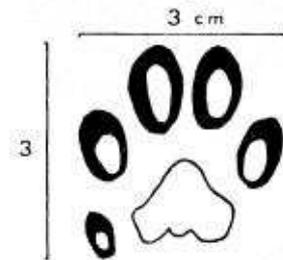
Bibliographie

- BOUCHARD Y., CUGNASSE J.-M. & LIVET F., 1986. La Genette. Office National de la Chasse, Fiche Technique n°36. 4 p.
- BOUCHARDY C. & MOUTOU F., 1989. Observer les mammifères sauvages. Edition Bordas. 239 p.
- LIVET F. & ROEDER J.J., 1987. La Genette (*Genetta genetta* L., 1758). Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM). Encyclopédie des carnivores de France, n° 16. 34 p.
- RUETTE S., 2002. Les Petits carnivores, élément de biologie, gestion de l'espèce et de ses habitats. ONCFS. 24 p.
- VAN DEN BRINK, 1971. Guide des mammifères sauvages d'Europe Occidentale. Lausanne. Delachaux et Niestlé.

Pattes de genette⁴



Patte avant gauche



Patte arrière droite

d'après CHAIGNEAU A.
(1969).

⁴ CHAIGNEAU A., 1969. Indices et empreintes du gibier. Paris. Crépin-leblond et Cie. 170p.



REPARTITION DES OBSERVATIONS EN FRANCE enquête ONCFS-2005, Léger & Ruetta, à paraître

